

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01391 Numéro SIREN : 848 406 534 Nom ou dénomination : ARTHAUD & ASSOCIES GROUP
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/013315

ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Société par actions simplifiée

Au capital de 5.346.000 €

73, rue François Mermet

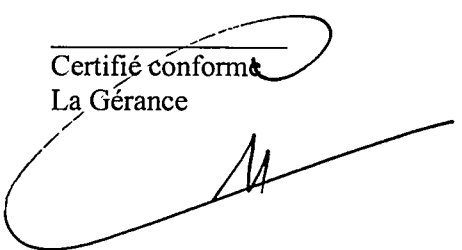
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

848 406 534 RCS LYON

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

Certifié conforme

La Gérance



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	736 183	177 251	558 932	264 775	294 157	111.10
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 550 517		5 550 517	5 550 836	-319	-0.01
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	119 981		119 981	119 981		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	20 875		20 875	10 000	10 875	108.75
	Total II	6 427 556	177 251	6 250 305	5 945 592	304 713	5.13
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				5 160	-5 160	-100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	948 539		948 539	447 169	501 370	112.12
	Autres créances	289 271		289 271	319 081	-29 810	-9.34
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	2 016 444	117 820	1 898 624	1 765 000	133 624	7.57
	Disponibilités	152 475		152 475	190 542	-38 067	-19.98
	Charges constatées d'avance (3)	7 125		7 125	27 022	-19 897	-73.63
	Total III	3 413 854	117 820	3 296 034	2 753 974	542 060	19.68
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		9 841 410	295 071	9 546 339	8 699 565	846 773	9.73

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 346 500)	5 346 500	5 346 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	16 980	16 980		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	115 793	68 560	47 233	68.89
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	433 033	135 613	297 419	219.31
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	704 860	944 652	-239 793	-25.38
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	6 617 165	6 512 306	104 860	1.61
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
DETTE (I)	Total II				
Comptes de Régularisation	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
DETTE (I)	Total III				
DETTE (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	533 034	223 455	309 579	138.54
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 878 060	1 562 121	315 939	20.22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 172	137 998	2 174	1.58
	Dettes fiscales et sociales	372 683	253 167	119 516	47.21
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5 225	10 519	-5 294	-50.33
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	2 929 173	2 187 260	741 913	33.92
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 546 339	8 699 565	846 773	9.73

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 600 914 2 063 276

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 835 609		1 835 609	1 289 141		546 468	42.39
Chiffre d'affaires NET	1 835 609		1 835 609	1 289 141		546 468	42.39
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			24 587	15 089		9 498	62.94
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 968	1 800		5 168	287.10
Autres produits			313	445		-132	-29.73
Total des Produits d'exploitation (I)			1 867 476	1 306 475		561 001	42.94
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			662 607	403 252		259 355	64.32
Impôts, taxes et versements assimilés			19 531	10 137		9 395	92.68
Salaires et traitements			638 405	536 411		101 994	19.01
Charges sociales			242 532	214 711		27 821	12.96
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			117 164	48 977		68 187	139.22
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3 851	2 757		1 094	39.67
Total des Charges d'exploitation (II)			1 684 091	1 216 245		467 846	38.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			183 385	90 230		93 155	103.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	690 230	884 191	-193 961	-21.94
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		165	-165	-100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 454	1 039	4 416	425.03
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	695 685	885 395	-189 710	-21.43
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	117 820		117 820	
Intérêts et charges assimilées (4)	40 132	18 557	21 576	116.27
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	157 952	18 557	139 396	751.19
2. Résultat financier (V-VI)	537 732	866 838	-329 106	-37.97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	721 118	957 069	-235 951	-24.65
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	364	410 584	-410 220	-99.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	364	410 584	-410 220	-99.91
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	319	388 708	-388 389	-99.92
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	319	388 708	-388 389	-99.92
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	45	21 876	-21 831	-99.79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	16 303	34 292	-17 989	-52.46
Total des produits (I+III+V+VII)	2 563 525	2 602 454	-38 929	-1.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 858 665	1 657 802	200 863	12.12
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	704 860	944 652	-239 793	-25.38

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

692 314 885 048
36 156 16 688
ARTHAUD ET ASSOCIES LYON

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Le total bilan avant répartition de l'exercice est de 9 546 338.68 Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 835 609.35 Euros dégage un bénéfice de 704 859.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	115 853		114 492
Matériel de transport	151 381		230 788
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 628		66 041
TOTAL	324 862		411 321
Autres participations	5 550 836		
Autres titres immobilisés	119 981		
Prêts, autres immobilisations financières	10 000		10 875
TOTAL	5 680 817		10 875
TOTAL GENERAL	6 005 679		422 196

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			230 345	230 345
Matériel de transport			382 169	382 169
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			123 669	123 669
TOTAL			736 183	736 183
Autres participations		319	5 550 517	5 550 517
Autres titres immobilisés			119 981	119 981
Prêts, autres immobilisations financières			20 875	20 875
TOTAL		319	5 691 373	5 691 373
TOTAL GENERAL		319	6 427 556	6 427 556

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	8 837	19 997		28 834
Matériel de transport	41 247	82 085		123 332
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 003	15 082		25 085
TOTAL	60 087	117 164		177 251
TOTAL GENERAL	60 087	117 164		177 251

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	19 997				
Matériel de transport	82 085				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 082				
TOTAL	117 164				
TOTAL GENERAL	117 164				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation		117 820			117 820
TOTAL		117 820			117 820
TOTAL GENERAL		117 820			117 820
Dont dotations et reprises financières		117 820			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 875		20 875
Autres créances clients	948 539	948 539	
Impôts sur les bénéfices	16 374	16 374	
Taxe sur la valeur ajoutée	34 269	34 269	
Groupe et associés	154 314	154 314	
Débiteurs divers	84 314	84 314	
Charges constatées d'avance	7 125	7 125	
TOTAL	1 265 809	1 244 934	20 875

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	533 034	204 775	328 259	
Fournisseurs et comptes rattachés	140 172	140 172		
Personnel et comptes rattachés	117 525	117 525		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 870	70 870		
Taxe sur la valeur ajoutée	179 265	179 265		
Autres impôts taxes et assimilés	5 024	5 024		
Groupe et associés	1 878 060	1 878 060		
Autres dettes	5 225	5 225		
TOTAL	2 929 173	2 600 914	328 259	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	458 750			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	149 418			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions ordinaires	1.0000	4 143 537	1 202 963		5 346 500
actions de préférence	1.0000	1 202 963		1 202 963	

pour information complémentaire, a été autorisé le nantissement de 3 180 703 actions au profit de la caisse de Crédit Mutuel de Roanne, soit plus de 59% du capital social.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Néant.

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 E, chiffre d'affaires : 7 300 000 E, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements aménagements div	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	7 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	10 902
Disponibilités	590
Total	11 492

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	398
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 354
Dettes fiscales et sociales	112 363
Autres dettes	2 800
Total	137 914

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 125
Total	7 125

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	9
Total	16

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	157 952	695 685
Dont entreprises liées	36 156	692 314

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R123-198-9 du code de commerce, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 200 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 3.7 %,
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les non-cadres,
- âge conventionnel de départ : 62 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social est de 26 949.03 euros au 31/12/2022.

SAS ARTHAUD & ASSOCIES GROUP
669160 TASSIN LA DEMI LUNE

Page : 8

B. Renseignements globaux

ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Société par actions simplifiée

Au capital de 5.346.500 euros

Siège social : 73, rue Mermet

TASSIN LA DEMI-LUNE (Rhône)

848 406 534 RCS LYON

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022****SOUMISE A L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT****DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur la proposition de son Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable l'exercice écoulé qui s'élève à + 704.859,87 €, comme suit :

- 5%, soit la somme de	35.243,00 €
au compte « Réserve légale » ainsi porté de + 115.793 € à +151.036 €;	
- Une somme de	1.460,00 €
à la réserve spéciale « Œuvres d'art » à créer au passif du bilan	
- La somme de	650.000,00 €
à la répartition d'un dividende entre les associés	
- Le solde, soit la somme de	18.156,87 €
au compte « Autres réserves » ainsi porté de + 433.032,53 € à + 451.189,40 €.	

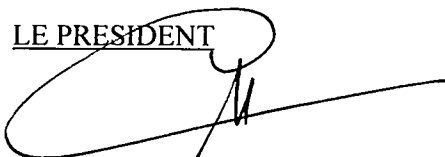
Le dividende est mis en paiement le jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle au siège social.

Il est rappelé, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, faisant obligation de mentionner le dividende distribué au titre des trois derniers exercices ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions, qu'il a été versé les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices sociaux :

<u>Exercice social</u>	<u>Montant de la distribution</u> <u>Eligible à l'abattement</u>	<u>Montant non</u> <u>Eligible</u>
31 décembre 2019	417.024 €	Néant
31 décembre 2020	550.000 €	Néant
4 novembre 2021 (Dividende exceptionnel)	200.000 €	Néant
31 décembre 2021	600.000 €	Néant

CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 31 MARS 2023.

LE PRESIDENT



S.A.S. ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Au capital de 5 346 500 €

73, Rue Mermet
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
RCS LYON 848 406 534

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

SOMMAIRE

➤ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

➤ ETATS DE SYNTHESE

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

A Mesdames et Messieurs les Associés de la
S.A.S. ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

73, Rue Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

RCS LYON 848 406 534

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARTHAUD & ASSOCIES GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations

significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

En effet, les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle, comme décrit dans l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données retenues par votre société pour déterminer leur valorisation à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 15 mars 2023

SCP CAZES-GODDYN
Commissaire aux Comptes



Claude CAZES

ETATS DE SYNTHESE

➤ BILAN	p. 7 à 8
➤ COMPTE DE RESULTAT	p. 9 à 10
➤ ANNEXE	p. 11 à 18

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	736 183	177 251	558 932	264 775	294 157	111.10
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 550 517		5 550 517	5 550 836	-319	-0.01
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	119 981		119 981	119 981		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	20 875		20 875	10 000	10 875	108.75
	Total II	6 427 556	177 251	6 250 305	5 945 592	304 713	5.13
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				5 160	-5 160	-100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	948 539		948 539	447 169	501 370	111.12
	Autres créances	289 271		289 271	319 081	-29 810	-9.34
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	2 016 444	117 820	1 898 624	1 765 000	133 624	7.57
	Disponibilités	152 475		152 475	190 542	-38 067	-19.68
	Charges constatées d'avance (3)	7 125		7 125	27 022	-19 897	-73.63
	Total III	3 413 854	117 820	3 296 034	2 753 974	542 060	19.68
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		9 841 410	235 071	9 546 339	8 699 565	846 773	9.73

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

(1) - Dont amortissements
(2) - Dont participations
(3) - Dont plus-values

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 346 500)	5 346 500	5 346 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	16 980	16 980		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	115 793	68 560	47 233	68.89
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	433 033	135 613	297 419	219.31
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	704 860	944 652	-239 793	-25.38
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
Total I		6 617 165	6 512 306	104 860	1.61
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
DETTES (I)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	533 034	223 455	309 579	138.54
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 878 060	2 562 121	315 339	21.22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 172	137 998	2 174	1.58
	Dettes fiscales et sociales	372 683	253 167	119 516	47.21
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5 225	10 519	-5 294	-50.30
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 929 173	2 187 260	741 913	33.92
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		9 546 339	8 699 565	846 773	9.73

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

(1) Dettes constatées d'avance (1) = 2 929 173 - 2 187 260 = 741 913

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 835 609		1 835 609	1 289 141	546 468	42.39
Chiffre d'affaires NET	1 835 609		1 835 609	1 289 141	546 468	42.39
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			24 587	15 089	9 498	62.94
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 968	1 800	5 168	287.10
Autres produits			313	445	-132	-29.73
Total des Produits d'exploitation (I)			1 867 476	1 306 475	561 001	42.94
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			662 607	403 252	259 355	64.32
Impôts, taxes et versements assimilés			19 531	10 137	9 395	92.68
Salaires et traitements			638 405	536 411	101 994	19.91
Charges sociales			242 532	214 711	27 821	12.96
Dotations aux amortissements et depreciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			117 164	48 977	68 187	139.22
Sur immobilisations : dotations aux depreciations						
Sur actif circulant : dotations aux depreciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3 851	2 757	1 094	39.67
Total des Charges d'exploitation (II)			1 684 091	1 216 245	467 846	38.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			183 385	90 230	93 155	103.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

1. Dans le présent document, le terme "exercice" désigne
l'ensemble des opérations et des événements

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	690 230		884 191		-193 961	-21.94
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			165		-165	-100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 454		1 039		4 416	425.03
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	695 685		885 395		-189 710	-21.43
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	117 820				117 820	
Intérêts et charges assimilées (4)	40 132		18 557		21 576	116.27
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	157 952		18 557		139 396	751.19
2. Résultat financier (V-VI)	537 732		866 838		-329 106	-37.97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	721 118		957 069		-235 951	-24.65
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	364		410 584		-410 220	-99.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	364		410 584		-410 220	-99.91
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	319		388 708		-388 389	-99.92
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	45		21 876		-21 831	-99.79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	16 303		34 292		-17 989	-52.46
Total des produits (I+III+V+VII)	2 563 525		2 602 454		-38 929	-1.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 858 665		1 657 802		200 863	12.12
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	704 860		944 652		-239 793	-25.38

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léo Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Le total bilan avant répartition de l'exercice est de 9 546 338.68 Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 835 609.35 Euros dégage un bénéfice de 704 859.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léo Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	115 853		114 492
Matériel de transport	151 381		230 788
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 628		66 041
TOTAL	324 862		411 321
Autres participations	5 550 836		
Autres titres immobilisés	119 981		
Prêts, autres immobilisations financières	10 000		10 875
TOTAL	5 680 817		10 875
TOTAL GENERAL	6 005 679		422 196

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			230 345	230 345
Matériel de transport			382 169	382 169
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			123 669	123 669
TOTAL			736 183	736 183
Autres participations		319	5 550 517	5 550 517
Autres titres immobilisés			119 981	119 981
Prêts, autres immobilisations financières			20 875	20 875
TOTAL		319	5 691 373	5 691 373
TOTAL GENERAL		319	6 427 556	6 427 556

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	8 837	19 997		29 834
Matériel de transport	41 247	92 085		123 332
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 003	15 082		25 085
TOTAL	60 087	117 164		177 251
TOTAL GENERAL	60 087	117 164		177 251

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	19 997				
Matériel de transport	82 085				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 082				
TOTAL	117 164				
TOTAL GENERAL	117 164				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation		117 820			117 820
TOTAL		117 820			117 820
TOTAL GENERAL		117 820			117 820
Dont dotations et reprises financières		117 820			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 875		20 875
Autres créances clients	948 539	948 539	
Impôts sur les bénéfices	16 374	16 374	
Taxe sur la valeur ajoutée	34 269	34 269	
Groupe et associés	154 314	154 314	
Débiteurs divers	84 314	84 314	
Charges constatées d'avance	7 125	7 125	
TOTAL	1 265 809	1 244 934	20 875

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets credit à 1 an maximum à l'origine	533 034	204 775	328 259	
Fournisseurs et comptes rattachés	140 172	140 172		
Personnel et comptes rattachés	117 525	117 525		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 870	70 870		
Taxe sur la valeur ajoutée	179 265	179 265		
Autres impôts taxes et assimilés	5 024	5 024		
Groupe et associés	1 878 060	1 878 060		
Autres dettes	5 225	5 225		
TOTAL	2 929 173	2 600 914	328 259	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	458 750			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	149 418			

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léo Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions ordinaires	1.0000	4 143 537	1 202 963		5 346 500
actions de préférence	1.0000	1 202 963		1 202 963	

pour information complémentaire, a été autorisé le nantissement de 3 180 703 actions au profit de la caisse de Crédit Mutuel de Roanne, soit plus de 59% du capital social.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art R 123-186)

Néant.

SCP CAZES - GODDYN

Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Lér. Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 E, chiffre d'affaires : 7 300 000 E, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements aménagements div	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	7 ans

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2 20 et 832-1)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	10 902
Disponibilités	590
Total	11 492

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	398
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 354
Dettes fiscales et sociales	112 363
Autres dettes	2 800
Total	137 914

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léc. Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 125
Total	7 125

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	9
Total	16

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art 831-2 et Art 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	157 952	695 685
Dont entreprises liées	36 156	692 314

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R123-198-9 du code de commerce, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 200 euros.

SCP CAZES - GODDY
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddy.fr

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 3.7 %.
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les non-cadres.
- âge conventionnel de départ : 62 ans.
- condition de départ : départ volontaire.
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique.
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social est de 26 949.03 euros au 31/12/2022.

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léo Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

Liste des filiales et participations

(C. Code du Commerce Art L. 233-15 PCG Art 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS ARTHAUD & ASSOCIES GROUP
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Page : 8											
Société	Capital	Capitaux propres, autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS ARTHAUD & ASSOCIÉS LYON	100 000	619 231	100,00					3 091 880	155 721		
- SAS ARTHAUD & ASSOCIÉS AUDIT	150 000	621 903	99,99					3 816 000	357 653		
- SAS A&A PARTNER RH	123 000	66 500	80,00					959 265	62 484		
- SAS A&A Conseils et Formation	2 000	19 886	55,00					24 914	8 121		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SCL ARTSUM			50,00								
- SART ARTHAUD & ASSOCIÉS ROAN	10 000	209 042	49,00					534 924	78 870		
- SART ARTHAUD et ASSOCIÉS AUV	10 000	120 804	49,00					414 725	24 694		
- SCL AR 2010			40,00								
- SCL SCL A&A IMMO 3			10,53								
- SAS ADSUM	40 000	403 236	10,00					1 188 099	126 481		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

SCP CAZES - GODDYN

Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com